

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU MARDI 6 NOVEMBRE 2018
A 20 HEURES 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL JEAN VALLES

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance publique du 25 mai 2018

I – ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1 – Election d'un adjoint au Maire
- 1.2 – Règlement intérieur du Conseil municipal : modification
- 1.3 – Détermination du nombre d'adjoints au Maire
- 1.4 – Modification de la composition du Bureau municipal et des commissions municipales permanentes
- 1.5 – Indemnités de fonction des élus : modifications
- 1.6 – Désignation des délégués au sein de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées : modification
- 1.7 – Désignation des représentants au Syndicat intercommunal multi-accueil jeunesse et écoles (SIMAJE) : modification
- 1.8 – EPIC-Office de Tourisme – Comité de direction : modification
- 1.9 – Election des délégués de la commune au sein d'organismes extérieurs : modifications
- 1.10 – Désignation de conseillers municipaux pour siéger au sein du Conseil d'exploitation de la régie du golf municipal : modification
- 1.11 – Désignation des représentants de la commune au sein de la commission locale de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine : modifications
- 1.12 – Désignation des membres de la commission extra municipale sur le commerce : modification
- 1.13 – Désignation des délégués à la commission paritaire de gestion des services communs et mutualisés : modification
- 1.14 – Désignation d'un membre à la commission locale des transports publics particuliers de personnes : modification

Lourdes

L'INSPIRATRICE

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

2.1 – Décisions du Maire : compte-rendu

LOURDES, le 26 octobre 2018



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Josette Bourdeu".

Josette BOURDEU

Vice-présidente du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées
Vice-présidente de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE – 65100 LOURDES – FRANCE

Tél.: 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax: 33 (0)5 62 46 10 36 – www.lourdes.fr